Application de l'article 58 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal. Interpellation des habitants relative à l'ouverture au public du stade "Verdonck".

P. POLANCO :

Est-ce que c'est normal que six échevins soient absents ? A-t-on annoncé une pause ou quelque chose du genre ?

Monsieur le Président :

Il est loisible à tous d'aller se soulager lorsqu'ils le veulent.

P. POLANCO :

Je ne blague pas, c'est très irrespectueux vis-à-vis des citoyens qui interpellent le Collège.

Monsieur le Président :

En effet, le représentant des habitants va prendre la parole et nous lui devons le respect.

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :
De vertegenwoordiger van de inwoners leest de volgende tekst voor:

Je vous interpelle aujourd'hui dans la continuité de la mobilisation entamée il y a bientôt deux ans par le « Front de Mères de Belgique », un collectif de parents issus de quartiers populaires, qui se bat pour rendre le monde respirable et vivable pour tous les enfants.

Dans le quartier Scheut, un quartier en carence d'espaces verts publics (20% des habitants y sont en carence selon « Bruxelles Environnement »), un terrain comprenant une piste d'athlétisme et un grand espace vert est à l'abandon depuis plus de 20 ans. Notre collectif s'est saisi de cet état de fait et propose d'ouvrir ce terrain aux habitants.

Nous défendons la règle "3-30-300" : 3 arbres visibles de ma fenêtre, 30% de mon quartier végétalisé, et 300 mètres entre mon domicile et un espace vert de qualité et de surface suffisante. En effet, cela relève de notre droit fondamental en tant que citoyens. Les besoins et les envies dans le quartier sont nombreux.

Un groupe de 30 enfants de « Couleur jeunes » ont participé à cet atelier avec des pancartes qu'ils ont ensuite déposé sur place. Parmi les besoins, il y a la convivialité et la rencontre, ainsi que l'accès à un espace vert dans un quartier très dense qui en est peu pourvu.

Pour ce qui est des envies, les personnes du quartier le voient comme une occasion de développer des activités sportives mais aussi de préserver et sensibiliser à l'environnement, ainsi que d'en faire un lieu de rencontre pour répondre à ce besoin de lien.

L'enthousiasme du quartier pour la réouverture du terrain est réel. Celui-ci s'est manifesté notamment lors des portes ouvertes organisées par « Couleur Jeunes », où de nombreux parents et enfants ont manifesté leur soutien et demandé à prendre part à la mobilisation. De nombreux

acteurs associatifs et citoyens se sont depuis lors joints à la mobilisation. Forts de ces constats et de cette mobilisation, nous sommes venus vous rencontrer, Monsieur le Bourgmestre, ainsi que l'ex-échevin Allan Neuzy. Vous nous avez assuré de votre soutien, et nous avez même invités à être plus ambitieux dans l'occupation de l'espace. L'ouverture du terrain n'était qu'une question de temps, un accord allait être trouvé avec la « SPABS », une société publique propriétaire des bâtiments scolaires de la « FWB », propriétaire du terrain, pour l'occupation du terrain, nous aviez-vous assuré.

Fin juin, une nouvelle réunion avec vous et l'ex-échevin pour annoncer la bonne nouvelle : un accord avec la « SPABS » a été trouvé, le terrain peut désormais être ouvert ! Nous nous sommes accordés sur une ouverture ponctuelle dans un premier temps, avant une ouverture permanente pendant trois années au moins. Une conférence de presse a été organisée le 6 juillet 2024 pour annoncer l'ouverture. Elle a suscité l'intérêt de plusieurs médias.

Un atelier de quartier a été organisé sur le terrain les 17 et 18 juillet 2024. Malgré le temps maussade, de nombreuses personnes et collectifs du quartier sont venus découvrir l'espace et sont repartis enthousiastes face aux possibilités que celui-ci offre. Un pique-nique en honneur de la « Pachamama » a été organisé le 1er aout avec de nombreuses mamans du quartier. Une journée de nettoyage a suivi le 4 septembre. Tous ces moments se sont parfaitement bien déroulés, sans le moindre heurt. Nous nous attendions à enfin avoir le feu vert pour une ouverture permanente du terrain.

Mais mi-septembre 2024, c'est la douche froide. Nous avons appris au détour d'une nouvelle demande d'ouverture du stade que la « SPABS » résiliait unilatéralement la convention conclue avec la Commune pour la mise à disposition du terrain. Une nouvelle réunion avec le bourgmestre et l'ex-échevin s'en est suivi, où on nous a assuré que le bourgmestre allait faire son possible pour trouver un terrain d'entente avec la « SPABS ». Depuis, plus rien, malgré une nouvelle mobilisation le 6 octobre 2024.

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » nous a pourtant appris que le 14 avril 2025, le Conseil d'Administration de la « SPABS » avait décidé de mettre fin à cette situation insupportable de stade à l'abandon depuis des années. La « SPABS » a rappelé qu'une convention avait été signée avec la Commune il y a plusieurs années et n'avait jamais été mise en œuvre par la Commune d'Anderlecht. La « FWB » nous a dit espérer que la nouvelle majorité anderlechtoise serait plus proactive. Dans tous les cas, la « FWB » s'engageait à mettre le stade à disposition des écoles environnantes.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé au public pendant un mois. Il se terminait le 10 novembre 2025. Il portait sur une occupation temporaire pour 6 ans. Les conditions de cet appel à manifestation (délai extrêmement court, aucun financement à la clé…) rendaient impossible une soumission portée par la société civile. Il revient donc à la Commune de se positionner pour garantir la réouverture du stade.

La situation du stade « Verdonck » en est le symbole : un espace vert grillagé, verrouillé, gardé comme un bien privé alors qu'il devrait être le cœur vivant du quartier.

Le grillagé devient une habitude à Anderlecht. Au *Peterbos*, j'ai vu un petit jardin pour enfants, avec des balançoires, des toboggans et, quelques mètres plus loin, il y avait des grillages. Dans

la mémoire des enfants, restera l'idée : *« Je jouais derrière des grillages ».* Ça ressemble un peu à un ghetto.

Monsieur le Bourgmestre, après bientôt deux ans de mobilisation, et malgré l'enthousiasme du quartier, le stade n'est toujours pas rouvert. Il en va pourtant de votre responsabilité, en tant que mandataire politique, d'œuvrer à la réouverture du stade. Il n'est plus possible que tout un quartier doive pâtir de l'utilisation de cet espace comme parking par l'internat, et ceci en toute illégalité.

De plus, vous vous êtes engagé dans votre programme de majorité à offrir des espaces de jeux sécurisés pour les enfants, des espaces de détente pour les habitants de tout âge, ainsi qu'à développer de nouveaux espaces verts de taille réduite dans les quartiers qui en manquent particulièrement. La réouverture du stade répond parfaitement à cet engagement.

Pour chacune de ces questions, nous aimerions que vous nous répondiez clairement par oui ou par non :

- Etes-vous d'accord que la Commune a le devoir de tout mettre en œuvre pour offrir aux habitant.es le meilleur cadre de vie possible ?

- Etes-vous d'accord que l'accès aux espaces verts améliore le cadre de vie ?

- Comprenez-vous que la présence d'un espace vert entièrement grillagé et inaccessible depuis 20 ans dans un quartier à carence d'espace vert est inadmissible ?

- Etes-vous d'accord que la transformation de cet immense espace vert en parking privatisé à destination de quelques individus est inacceptable ?

- Vous engagez-vous à ce que la Commune mette fin à cet abus ?

- Allez-vous tout mettre en œuvre pour obtenir la réouverture du stade dans les meilleurs délais ?

- Allez-vous exiger des amendes tant que le terrain n'est pas occupé ?

- Avez-vous répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la « SPABS » ? Si non, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Monsieur le Bourgmestre, derrière cette demande se joue bien plus qu'une ouverture de terrain. Il s'agit de reconnaître la jeunesse d'Anderlecht comme une richesse, et non comme une menace. Il s'agit de rompre avec le mépris social et racial qui s'abat sur les quartiers populaires. Il s'agit de réaffirmer que l'espace public appartient à celles et ceux qui y vivent, y grandissent et le font respirer. Nous ne demandons pas la charité, mais la justice urbaine et environnementale. Nous attendons que vous vous saisissiez de cette opportunité de réouverture du stade sans réitérer les manquements du passé qui font que ce stade est fermé depuis 20 ans.

A. LARIDON :

Tout d'abord, je tiens à remercier les collectifs, dont le « Front des Mères de Belgique », qui ont coordonné cette interpellation, ainsi que les citoyens venus pour mettre en valeur le travail qu'ils mènent pour nos quartiers.

Pour le stade Verdonck, la situation est vraiment le symbole d'une politique qui tourne le dos à sa jeunesse et aux quartiers populaires. Un terrain de 20.000 m^2 laissé à l'abandon depuis 20 ans, c'est à la fois une injustice environnementale et sociale qui ne peut vraiment plus durer, comme les citoyens l'ont rappelé.

Vous avez également raison de rappeler à Monsieur le Bourgmestre qu'il s'est engagé, dans son programme, à offrir des espaces de jeux sécurisés et à développer des espaces verts. Nous pensons que le stade Verdonck est une opportunité parfaite pour concrétiser cet engagement. Le « PTB » soutient la proposition des associations de rouvrir cet espace aux habitants et aux jeunes du quartier, que ce soit pour un pique-nique, l'organisation d'un tournoi de foot ou d'autres activités, est une proposition qui doit être prise au sérieux. Cet espace doit être mis à disposition pour des projets tournés vers le quartier, les familles et les jeunes.

Il y a trois week-ends, les membres du « PTB » résidant dans le quartier Scheut, sont aller discuter avec les habitants autour du stade. Tous ont envie de pouvoir accéder à cet espace et trouvent absurde qu'il soit laissé à l'abandon depuis 20 ans.

Cependant, et c'est important de le mentionner, beaucoup d'habitants craignent aussi que, si l'on ouvre cet espace sans un cadre préalablement réfléchi, cela puisse engendrer des nuisances. Nous connaissons les défis du Gouvernement « Arizona » en matière de gestion de la crise de la drogue et les impacts que cela a sur notre commune. Concrètement, beaucoup d'habitants craignent que cet espace situé à côté de chez eux devienne un nouveau point de deal ou un lieu de nuisances sonores.

Ici, la proposition des collectifs est de permettre l'accès à cet espace **à des moments ciblés**, pour y organiser **des activités sociales bien précises**. Cette idée vient directement des habitants du quartier qui ont la meilleure vision de la manière d'organiser l'espace public. C'est le résultat d'une dynamique qui est un bon exemple pour toute la situation connue ce soir : lorsqu'on place au centre des discussions le collectif et les citoyens, qui sont les véritables experts du terrain, ils sont capables d'apporter des solutions et de proposer de reprendre en main notre espace public, pour le bien de toutes et tous.

N. KAMMACHI :

Je remercie le représentant des habitants d'être venu porter leur parole. Effectivement, comme vous l'avez rappelé, l'ancien échevin écologiste était à ce moment-là autour de la table pour vous accompagner. J'ai également été présente à des réunions concernant cet espace fermé depuis plusieurs années. Pourtant qualitatif, il ne pouvait pas être remis à disposition des citoyens.

Les écologistes et le bourgmestre étaient favorables à rouvrir cet espace et à accompagner le mouvement. Il est vrai qu'on a voulu le faire avec les différents acteurs présents sur le territoire. Les écologistes restent favorables à ce que cet espace reprenne vie, qu'on puisse accorder des moments pour les jeunes des différents quartiers puissent bénéficier de cet espace vert.

Depuis lors, que s'est-il passé ? Pourquoi cet espace est-il à nouveau fermé ? La Commune n'avait clairement pas la main sur la gestion de ce terrain. Je demande au Collège de reprendre contact avec les différents acteurs qui permettraient de rouvrir cet espace, cela à certains moments de l'année, que ce soit bien encadré pour éviter tous les types de nuisance. Nous, les écologistes, seront à vos côtés, Monsieur le Bourgmestre et l'ensemble du Collège, pour accompagner ce mouvement.

N. VAN LYSEBETTEN :

J'ai déjà interpellé le collège au sujet du stade Verdonck il y a quelques temps. J'ai également été interpellée par certains riverains désireux d'utiliser cet espace pour en faire un parking ou un espace vert ou autre chose. Je trouve dommage que depuis des années cet endroit est à l'abandon et que la Commune n'en fasse rien pour les habitants. Je n'ai d'ailleurs jamais reçu de réponse lorsque j'avais interpellé l'échevine.

C. CHERFAN :

Au nom de la « TFA », je tiens à remercier l'interpellant pour avoir remis ce dossier sur la table. Ce terrain est fermé depuis 20 ans, 20 ans d'inutilisation pendant lesquels cet espace aurait pu servir aux jeunes et aux familles du quartier. Cela fait 2 décennies que les habitants attendent qu'on ouvre enfin ce lieu et qu'on lui redonne une fonction utile. 20 ans d'abandon, c'est 20 ans de trop. Il est maintenant temps d'agir, d'ouvrir ce terrain et de le rendre accessible aux Anderlechtois.

Monsieur le Bourgmestre :

Nous sommes évidemment favorables à ce que ce terrain soit utilisé de la manière la plus positive possible par les habitants et les associations de riverains. C'est pour cette raison qu'on avait, à l'époque, insisté pour que la « FWB », propriétaire du site, puisse l'ouvrir aux habitants.

Vous avez fait l'historique assez complet de toutes les démarches alors entreprises, ainsi que les occupations qui ont eu lieu. Cependant, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu un incident et que la « FWB » n'a plus souhaité mettre le terrain à disposition dans les conditions prévues.

Vous parlez aussi d'une occupation illégale par l'internat, mais c'est pourtant bien son terrain, le stade avec l'ancienne piste d'athlétisme est donc le terrain de l'école. On ne peut donc pas parler d'occupation illégale.

En revanche, il est problématique que pareil terrain à l'abandon, et c'est pour cela qu'on voulait mettre la pression sur la « FWB » en lui imposant des taxes sur le terrain à l'abandon ; ce qui a été fait. C'est à la suite de cela qu'elle a lancé un appel à manifestation d'intérêt avec la « SPABS » le 10 octobre, pour que des occupants gèrent le site. Il y a effectivement une forte inquiétude quant à l'ouverture le site sans encadrement. L'objectif de la « FWB » est donc bien de trouver un opérateur qui puisse à la fois ouvrir le site mais aussi le gérer et l'encadrer.

Lorsque vous dites qu'au Peterbos, les enfants jouent derrière des barrières, c'est parce que pour l'instant, un chantier y est en cours pour y refaire les espaces publics. Ces barrières sont présentes pour éviter que les enfants n'accèdent au chantier, c'est pour leur sécurité.

La représentante des habitants :

Vos réponses se reproduisent à l'infini, vous ne répondez jamais vraiment aux questions, ça reste saisissant et grotesque mais c'est la réalité.

Monsieur le Bourgmestre :

La « FWB » a lancé un appel à manifestation d'intérêt en octobre, je ne l'invente pas.

La représentante des habitants :

Effectivement, la « FWB » a lancé une manifestation d'intérêt, mais nous vous avons envoyé un e-mail en vous disant qu'il était impossible pour des collectifs de citoyens de répondre à cet appel à projets et qu'il revenait à la Commune de prendre cette responsabilité, pour pouvoir ensuite le mettre à disposition des collectifs d'habitants.

Vous n'avez pas répondu à notre e-mail envoyé il y a plus d'un mois. Nous n'avons pas la possibilité financière ni stratégique, ni logistique, de nous occuper de tous ces tracas ; c'est à vous de le faire ! Les enfants de Scheut ont-ils droit à un espace vert ?

Quant à l'utilisation illégale du terrain, il appartient effectivement à l'internat, mais l'affectation du sol n'est pas destinée à un parking or, pour le moment, il est utilisé par un usage privé pour des voitures. Nos enfants ne peuvent donc pas y entrer, mais bien des voitures. Cela en dit déjà beaucoup sur votre volonté d'agir ou de ce que vous, ou de ce que l'école, pense important.

Allez-vous finalement répondre à cet appel à manifestation d'intérêt et vous porter candidat pour permettre aux enfants et aux habitants de pouvoir se l'approprier et d'y développer des activités sportives ou autres ?

Vous avez raté l'occasion lors de la première convention dont vos services n'avaient pas finalisé la signature, c'est pour ça que cette convention a été si simplement rompue par la « FWB ». Ce n'est donc pas un incident comme vous le qualifiez, arrêtez alors de nous accuser, nous, que nous serions à l'origine de cet incident.

Trois femmes racialisées se sont fait agresser sur ce terrain par le directeur de l'internat, mais de cela, vous n'en avez rien à faire. Alors, arrêtez de nous balader avec votre citation simpliste *« nous allons étudier la question »*. En fait, en ce moment, j'effectue votre travail, celui de vous soucier du bien-être des enfants de ce quartier. J'ai joué à ce jeu pendant deux ans, je vous ai tellement rencontré que je n'en peux plus de vous voir ! Même vous, vous m'avez un jour agressé verbalement dans votre bureau. Ce soir, je ne vous rends la pareille et vous mets face à vos incohérences et votre incompétence.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous dire si, oui ou non, vous allez répondre à l'appel à manifestation de l'intérêt de la « FWB » ?

Monsieur le Bourgmestre :

Non, parce que ce n'est pas le sens de cet appel à projet qui est de trouver un opérateur pour encadrer l'occupation du terrain. Vous l'avez dit vous-même dans votre intervention, c'est le quartier qui demande qu'il y ait un gestionnaire du site. La Commune ne va pas prendre le terrain en gestion car c'est un opérateur qui doit proposer des activités ludiques et récréatives. C'est là tout le sens de l'appel à projet lancé par la « FWB ».

La représentante des habitants :

C'est irréaliste !

Monsieur le Bourgmestre :

Il faut vous adresser à la Ministre.

La représentante des habitants :

Nous sommes incapables de prendre une assurance pour assurer ce terrain ; on ne sait pas s'occuper de tout ça. Ce que vous dites n'est pas vrai puisque, au même titre, la Commune investit dans les autres parcs d'Anderlecht ! Les enfants de Scheut ont le droit d'avoir un espace vert, surtout qu'il est à disposition !

Monsieur le Président :

S'il vous plaît, Madame, votre temps de parole est déjà largement dépassé. D'autres interpellants attendent leur prise de parole, je dois respecter tout le monde. Chacun a la légitimité de croire que son sujet est important, ce que je respecte mais je dois aussi permettre à tout le monde de pouvoir traiter des questions qu'ils jugent prioritaires.